



## Plan d'aménagement



Figure 19. Esquisse préliminaire

### Analyse du site et esquisse préliminaire

L'esquisse préliminaire (figure 19) représente, sur fond de photographie aérienne, la forme préliminaire du projet et fait ressortir les caractéristiques topographiques, le sens de l'écoulement de surface et les milieux naturels connus qui devraient être conservés. Le croquis suggère le tracé préliminaire des rues. Cette esquisse a été produite après la visite de terrain et après les étapes de documentation de l'analyse du site. Ce croquis est la vision du projet. Il a donné lieu à des discussions du comité interservices sur la possibilité de joindre les rues des Moraines et du Lac-Fripon, et d'élaborer un concept d'aménagement plus dense pour cette portion de la zone de lotissement. L'illustration du sens de l'écoulement des eaux de surface a facilité la compréhension des liens qui s'établissent entre la gestion des eaux pluviales, le concept d'aménagement et la protection de l'eau de surface. La reconnaissance de ces liens tôt dans le processus permet l'intégration de ces enjeux au concept d'aménagement.

### Plan du concept d'aménagement et plan image

Le plan du concept d'aménagement (figure VII) présente le résultat final du processus itératif de conception du projet d'ensemble résidentiel issu des rencontres de travail du comité interservices. Le concept d'aménagement illustre, sur fond de photographie aérienne récente, les quatre secteurs de lotissement A, B (propriété municipale), C et D (propriétés privées), la zone de conservation des milieux naturels ainsi que la zone boisée de forte pente qui n'est pas propice au développement.

Le plan image (figure VIII) illustre la typologie des habitations unifamiliales isolées, en rangées et jumelées, et présente la zone de conservation des milieux naturels. Le plan image est une version allégée et simplifiée du concept d'aménagement qui s'avère utile lorsqu'il s'agit de représenter l'allure du projet dans son ensemble.

### Description du concept d'aménagement

Les secteurs A et B proposent un concept de maisons unifamiliales érigées sur des lots boisés, localisés de part et d'autre du ruisseau central et des milieux humides. Un sentier piétonnier parcourt la portion nord de la zone de conservation. Un stationnement municipal de 12 espaces a été aménagé dans une zone déboisée à proximité du sentier. Un chemin carrossable relie les secteurs de lotissement A et B. Il permet le passage des véhicules d'urgence et assure la desserte sécuritaire entre les secteurs A et B.

Pour les secteurs C et D, le concept d'aménagement propose une forme d'ensemble résidentiel un peu plus dense sur des lots de plus petite dimension. Les habitations sont de types maisons jumelées et en rangées regroupées en petits ensembles, répartis de part et d'autre de la rue collectrice qui relie les rues des Moraines et du Lac-Fripon.

Le concept d'aménagement prévoit un tracé de rues de forme plus arrondie qui respecte le caractère de l'environnement naturel du site. Toutes les rues du projet sont municipales et respectent les critères du *Guide de conception géométrique des rues de la Ville de Québec*, [www.ville.quebec.qc.ca/gens-affaires/soutien\\_aux\\_projets/residentiel/terrain.aspx](http://www.ville.quebec.qc.ca/gens-affaires/soutien_aux_projets/residentiel/terrain.aspx). La conception des rues tient compte de l'objectif de réduire la surface de pavage et intègre les contraintes techniques des opérations de déneigement des rues. Pour répondre aux besoins de stationnement des résidents de ce type de quartier résidentiel comportant des rues locales secondaires, il est prévu que le stationnement sur rue soit permis d'un seul côté, en alternance annuellement.

Le concept d'aménagement intègre les pratiques de gestion optimale des eaux pluviales issues du plan de gestion des eaux pluviales. Ce concept prévoit et réserve les espaces de terrain nécessaires à l'implantation des bassins de rétention, à l'infiltration et au traitement des eaux pluviales.